«HISTORIQUEMENT LE PLUS IMPORTANT DE FRANCE» LE CHATEAU DE RENNES CONDAMNÉ A DISPARAITRE

Alain Le Blanc, journaliste à *La Dépêche du Midi*, dans un article du 30 mai 1967, dresse un bilan assez négatif sur l'avenir du château de Rennes. Pour envisager son sauvetage, selon lui, tous les marqueurs sont au plus bas: ni le propriétaire Henri Fatin, ni la municipalité ne disposent des fonds nécessaires à un tel projet. De plus, le château n'étant pas classé aux *Monuments Historiques*, aucune subvention n'est à attendre des pouvoirs publics. Il est alors heureux aujourd'hui que le temps n'ait pas encore donné raison aux prévisions pessimistes du journaliste qui ne voyait, à moyen terme, pour l'impressionnante bâtisse, qu'une disparition ne laissant que quelques ruines fantômes qui témoigneraient de son passé.



Le château : « Il n'en subsistera que quelques pans de murs, fantômes déchiquetés par le vent ».

C'est sur un étrange solitaire que reposent le passé prestigieux et le présent décadent du château de Rennes.

La trentaine à peine passée, un mélange d'autodidacte érudit et de paysan défaitiste, passionnément attaché à ce spectre de grandeur, l'homme offre aux caprices du temps cette énorme bâtisse qui plonge sur la vallée environnante, sur Couiza, et sur les terres arides



M. FATIN : Un étrange solitaire sur qui repose cet édifice de fantômes.

que gifle sans mesure un vent hurlant.

Henri Fatin, voilà cet homme longtemps lié à son père par cet amour immodéré de jeur solitude indépendante, cette jalousie physiologique de ce château où le silence délabré a succédé aux plaintes orgiaques de ses anciens et augustes maîtres.

Un château vendu avec des terres parce qu'il fallait bien le caser quelque part. Un objet encombrant.

Doublement historique

Et puis voici une lettre datée du 2 juillet 1965. Expéditeur? La Ligue internationale de la librairie ancienne «. Destinataire? M. Marius Fatin (le père décédé quelques mois plus tard), archéologue. Le contenu ?

Cher Monsieur,
Après notre visite de la semaine dernière à votre château de
Rennes, et avant de quitter la
France, nous avons le grand plaisir de pouvoir vous informer que
votre château est, en effet, historiquement le plus important de
France, car cette demeure fut lerefuge, en 681, du prince Sigibert
IV, fils du roi Dagobert II, devenu
saint Dagobert, ainsi que de leurs
descendants, les comtes de Rhédae

et duc du Razès.

» Ces faits sont altestés par deux parchemins portant le sceau de la reine Blanche de Castille, avec le testament de François-Pierre d'Hautpoul, enregistré le 23 novembre 1644 par Captier, notaire à Espéraza (Aude) i pièces

Pierre d'Hautpoul, euregistré le 23 novembre 1644 par Captier, notaire à Espéraza (Aude), pièces achetées en 1948 par notre Ligue avec une partie de la bibliothèque de M. l'abbé E.-M. Hoffet, 7, rue Blanche à Paris, qui détenait ces pièces de M. l'abbé Saunière, ancien curé de Rennes-le-Château.

La pierre tombale de Sigibert IV figure dans le livre de Stublein, édition de Limoux en 1384. Elle se trouvait dans l'église Sainte-Madeleine de Rennes-le-Château. Elle est de nos jours au musée lapidaire de Carcassonne.

> Votre château est donc dou-

blement historique.

» Nous vous prions de croire, cher Monsieur, etc... »

Un conte sans merveilleux

El c'est sur un homme seul que repose le château « historiquement le plus important de France ». On croirait rêver. Un conte des mille et une nuits pour personne gâteuse ou retombée en enfance. Un conte sans joie, douloureux comme tout ce qui meurt après avoir trop vécu.

Qu'il soit « doublement historique » n'a plus rien à voir dans l'affaire. Le château de Ronnes est condamné à disparaître. Pire! Il n'y aura ce jour-là aucune larme, aucune émotion. Mieux! Ce sera un soulagement. Car le drame est là. Encore debout, cette demeure de rois pose le problème de la survie, de sa conservation. Hors, à moins d'un miracle elle est irrémédiablement condamnée à achever cette ruine déjà consommée.

L'actuel propriétaire, M. Henri Fatin, ne désire pas sauver son château. Il l'abandonne au destin. La terre reprendra ce qu'on lui a ravi. Et puis, le solitaire des lieux, qui vit d'un peu d'agriculture, d'un peu d'élevage, ne pourrait pas faire face à des dépenses de rénovation.

Côté municipalité, il n'est pas question de rendre sa forme et son allure à ce monument. Les moyens financiers dont elle dispose ne le lui permettent pas. Elle se ruinerait en vain à cette tâche.

Restent les monuments historiques. Oh! Stupeur! Le château de Rennes n'est pas classé. Pourquoi? « That is the question ». Le résultat? Aucun subside ne peut être accordé.

Alors dans dix, vingt, trente ans

peut-être, il existera au-dessus de Couiza un village que l'on continuera à appeier Rennes-le-Château. Mais du château, il ne subsistera que quelques pans de murs, fantômes déchiquetés par le vent, indifférent à ce qui fut la demeure « historiquement la plus importante de France ».

Alain LE BLANC.



Le château de Rennes de nos jours

Envoyer vos commentaires à : asso-RLC.doc@orange.fr